



CARREFOUR GROUPE

# FLASH INFO

## RÉFORME DES RETRAITES

**IL Y A DÈS AUJOURD'HUI, UN IMPACT NÉGATIF POUR LES SALARIÉS DU GROUPE CARREFOUR TOUCHÉS PAR LES RESTRUCTURATIONS !**

**L'**annonce gouvernementale sur le recul de l'âge de la retraite a une incidence immédiate sur les salariés ayant opté pour le congé de fin de carrière dans le cadre de la GPEC des Sièges et des magasins qui passent en location-gérance.

Le CFC (congés de fin de carrière) négocié par la CFDT a une durée maximale de **30 mois** pour les salariés des sièges (qui sont partis dans le cadre de la réduction des effectifs) et pour les salariés dont les magasins passent en location-gérance ou en franchise.

**Avec le recul de l'âge de départ en retraite**, des salariés vont se retrouver à la fin du CFC sans pouvoir prétendre à la retraite. Pour les cas extrêmes, il pourrait y avoir jusqu'à **9 mois sans revenus**, ni couvertures sociales.

**La CFDT demande à CARREFOUR de verser aux salariés qui ont fait confiance à l'entreprise une indemnisation jusqu'à la date d'entrée en retraite.**

**D'autre part, nous demandons la réouverture des négociations sur le CFC LG et franchise.**

**Pour tous les autres salariés du groupe**, il faut également examiner d'urgence les conséquences négatives sur les accords dits « seniors » (réduction du temps de travail à l'horizon du départ à la retraite).

### Retraites

#### Combien de trimestres devrez-vous cotiser ?

Durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein

Années de naissance	Âge légal* de départ	Avant la réforme	Après la réforme	Trimestres suppl.
1960	62 ans	167 trim. (41 ans, 9 mois)	<b>167 trim.</b> (41 ans, 9 mois)	= 0
Janv.-août 1961	62 ans	168 trim. (42 ans)	<b>168 trim.</b> (42 ans)	= 0
Sept.-déc. 1961	62 ans, 3 mois	168 trim. (42 ans)	<b>169 trim.</b> (42 ans, 3 mois)	→ +1
1962	62 ans, 6 mois	168 trim. (42 ans)	<b>169 trim.</b> (42 ans, 3 mois)	→ +1
1963	62 ans, 9 mois	168 trim. (42 ans)	<b>170 trim.</b> (42 ans, 6 mois)	→ +2
1964	63 ans	169 trim. (42 ans, 3 mois)	<b>171 trim.</b> (42 ans, 9 mois)	→ +2
1965	63 ans, 3 mois	169 trim. (42 ans, 3 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +3
1966	63 ans, 6 mois	169 trim. (42 ans, 3 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +3
1967	63 ans, 9 mois	170 trim. (42 ans, 6 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +2
1968	64 ans	170 trim. (42 ans, 6 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +2
1969	64 ans	170 trim. (42 ans, 6 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +2
1970	64 ans	171 trim. (42 ans, 9 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +1
1971	64 ans	171 trim. (42 ans, 9 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +1
1972	64 ans	171 trim. (42 ans, 9 mois)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	→ +1
1973	64 ans	172 trim. (43 ans)	<b>172 trim.</b> (43 ans)	= 0

\* Hors départ anticipé.

10 janvier 2023 - Source : gouvernement.

Le Parisien

**LE 19 JANVIER, LA CFDT CARREFOUR SERA DANS LA RUE ET APPELLE TOUS LES SALARIÉS A MANIFESTER CONTRE CETTE REFORME**